



## Sivens, 5 ans après, bis repetita ?

Nous sommes d'accord pour apporter aux irrigants actuels (et aux nouveaux) l'eau dont ils ont besoin, nous sommes opposés à apporter davantage d'eau pour des projets agricoles qui encouragent des cultures non adaptées au territoire.

La zone humide du Testet est un soutien naturel au débit d'étiage, un patrimoine irremplaçable et indispensable à la biodiversité de la vallée. Sa destruction n'apporterait pas de solution durable aux agriculteurs, retardant l'indispensable transition agro-écologique, véritable adaptation au changement climatique !

## Où en est-on fin août 2019 ?

**Le projet de Territoire du Bassin Versant du Tescou exemplaire et novateur d'un point de vue économique et environnemental :** Voilà ce que déclarait Christophe RAMOND lors de sa prise de fonction comme Président du Conseil départemental du Tarn (CD 81) le 15 septembre 2017 (source : Tarn Libre du 22/09/2017).

Près de 2 ans plus tard, début juillet 2019, le Conseil départemental du Tarn défend à nouveau, **une retenue « Tescou amont » jusqu'à 1 Million de m<sup>3</sup>.**

**Le projet exemplaire et novateur présenté par le Conseil départemental du Tarn n'est autre que l'ancien projet du siècle dernier à Sivens customisé en vert, à environ 300 m en amont, sur une partie de la zone humide du Testet.**

Que de temps et d'énergie perdus pour nous resservir, froid, le même plat !!!

## **Cette proposition correspond-elle à des besoins avérés sur le bassin du Tescou ?**

Absolument pas. Le CD 81 voudrait faire adopter une « **Solution Eau** » pouvant fournir jusqu'à 1 Million de m<sup>3</sup> alors que les « **Besoins Eau** » n'ont été, ni étudiés ni établis et encore moins validés de manière consensuelle par les participants au PTBVT. Ce qui est sûr : les volumes maximum prélevés dans la rivière pour l'irrigation dans les 15 dernières années, sur cette partie du Tescou, **ne s'élèvent qu'à 168.000 m<sup>3</sup> ! C'est le volume de substitution que les Agences de l'eau peuvent financer selon l'Instruction ministérielle du 7 mai 2019 / PTGE.**

De plus, toutes les études confirment une **baisse des surfaces irriguées** et des volumes prélevés entre 2003 et 2009 principalement due à la suppression des aides européennes à l'irrigation et à la diminution de la culture du maïs.

## **Combien d'irrigants prélèvent, quel volume d'eau dans le Tescou ?**

Après 2010, les données de prélèvements déclarés à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne montrent que pour la partie réalimentée par le Théronnel, 145.000 m<sup>3</sup> ont été prélevés au maximum dans le Tescou, par 8 irrigants et sur la partie non réalimentée 114.692 m<sup>3</sup> par 6 irrigants, soit moins de 20.000 m<sup>3</sup>/irrigant.

Même en considérant que la réalimentation suscitera de nouveaux irrigants au même niveau que sur la partie réalimentée par le Théronnel, le besoin en irrigation sur la partie non réalimentée ne saurait être supérieur à 250.000 m<sup>3</sup>.

## **Y a-t-il d'autres solutions, Qui préserveraient la zone humide du Testet ?**

Au moins 3 solutions ont été identifiées qui préserveraient la zone humide, dont une a notre préférence. Elle consiste à installer une canalisation d'eau, le long du Tescou non réalimenté et raccordée au réseau d'irrigation existant du Syndicat d'irrigation de la vallée du Tarn, associée ou non à une « bassine » à Bayssière selon la localisation des besoins en irrigation.

**Cette dernière solution serait un véritable projet exemplaire et novateur d'un point de vue économique et environnemental !**

- ✓ Elle permettrait, outre de sauvegarder la zone humide, de renaturer la rivière en supprimant tous les prélèvements qui en perturbent, les écoulements.
- ✓ Elle offrirait assez d'eau pour une agriculture familiale et paysanne, utilisant l'eau pour arroser le strict nécessaire, d'autant que les besoins d'irrigation auront diminué grâce au stockage d'eau dans des sols vivants avec couverts.

### **La solution est politique et non technique.**

Il n'y a pas plus de difficulté technique, réglementaire ou financière à réaliser un tel projet d'extension de réseau d'irrigation existant (pour une quantité d'eau relativement faible) qu'à réaliser un barrage de 1 Million de m<sup>3</sup> (1 Mm<sup>3</sup>) à Sivens. **La question est politique : quel modèle agricole pour le Bassin**

#### **Versant du Tescou ?**

- ✓ Celui du siècle dernier, qui consiste à poursuivre l'artificialisation du Tescou par la création de nouvelles retenues (rappelons qu'il y a déjà 222 retenues sur le bassin du Tescou stockant 5,3 Mm<sup>3</sup> dont seulement 1,5 Mm<sup>3</sup> sont utilisés) et qui ne conduirait qu'à aggraver les effets du changement climatique.
- ✓ Ou celui allant vers une transition agro-écologique, véritable adaptation au changement climatique : réduire le travail du sol, de ce fait l'érosion et ainsi rendre les sols vivants, augmenter la fertilité des sols, accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau, favoriser la diversité génétique adaptée au territoire, accroître l'autonomie du troupeau, valoriser les sous-produits.

**L'objectif est-il de faire un « lac à Sivens » à tout prix ou d'apporter aux quelques irrigants du Tescou non réalimenté, l'eau dont ils ont besoin ?**